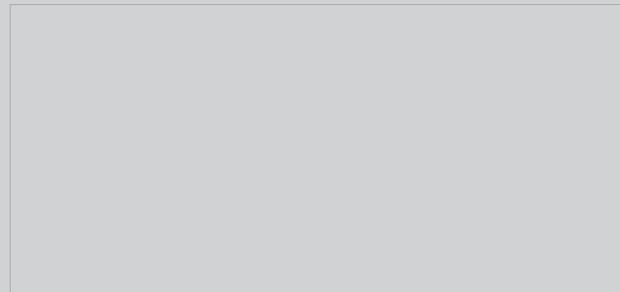


# Le Combat Social

FO  
49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°1-2026 Janvier/ Février | 1 €





# L'éditorial de Magali Lardeux

## LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD  
CGT-Force Ouvrière  
de Maine-et-Loire  
14, place Louis Imbach  
49100 ANGERS  
02 41 25 49 60  
udfo49@force-ouvriere.fr  
[www.fo49.fr](http://www.fo49.fr)

Inscrit à la CPPAP  
n° 1230 S07 442  
Directrice de  
publication :

Magali LARDEUX  
**Sommaire**

- 2 / 3 Édito de Magali Lardeux/  
Meeting contre la guerre
- 4 Soutien au peuple  
Vénézuelien
- 5 Soutien à la grève des  
généralistes
- 6 Interview Mélanie Massé
- 7 Conseil de la CPAM/  
Visite du ministre de  
l'éducation supérieure
- 8 Soutien au agriculteurs
- 9 AG des territoriaux de  
Saumur
- 10 Congrès USM/ Ag FO  
Césame
- 11 Congrès F nec FP FO 49
- 12 Grève aux urgences
- 13 Lettre ouverte au Préfet
- 14 Ville Angers/Congrès  
FNEC FP FO
- 15 Le Medef déclare la  
guerre à la jeunesse

**M**eilleurs vœux à  
vous tous, militants  
et adhérents FO,  
ainsi qu'à vos proches et vos  
familles !

Les vœux de paix nous tiennent particulièrement à cœur, compte tenu du contexte international et de l'impact que la guerre a sur les libertés démocratiques et l'existence même des outils syndicaux.

FO est solidaire de tous les travailleurs et les peuples qui sont les premières victimes des conflits.

L'Union Départementale affirme son soutien au peuple Palestinien et exige l'arrêt du génocide à Gaza. Elle affirme également son soutien au peuple Vénézuélien victime de l'agression militaire de Trump et exige la libération du Président Maduro et de son épouse. Elle affirme son exigence de cessez-le feu en Ukraine comme partout dans le monde, l'arrêt des livraisons d'armes pour stopper les massacres et l'escalade guerrière. Elle apporte son soutien au peuple Iranien qui se mobilise courageusement contre son gouvernement. Elle dénonce les déclarations belli-

cistes de Trump contre l'Iran, le Groenland, le Mexique, la Colombie ou encore Cuba...

**L'attachement de FO aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes est indéflectible.**

Dans le cadre de l'accélération de la marche à la guerre, Catherine ROCHARD, ex-Secrétaire Générale de l'Union départementale, animera une réunion à la Bourse du travail d'Angers Mardi 10 février à 18H « **Pas une arme, pas une vie, pas un sou pour la guerre** ». Tous les militants et adhérents y sont invités.

Camarades, vous l'aurez constaté, l'accélération de la marche à la guerre est organisée également en France par Macron et son gouvernement, que ce soit par la propagande guerrière dans les établissements scolaires dans les universités ou dans les services publics ou par l'augmentation des crédits de guerre dans le cadre du budget 2026 ou de la loi de programmation militaire.

Non, les travailleurs et leurs enfants ne serviront pas de chair à canon, ni pour les profits des actionnaires et des industriels, ni pour permettre à Macron de pour-

suivre **sa politique de destruction de nos droits et de nos conquêtes sociales !**

Après avoir fait adopter une Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2026 de guerre contre l'hôpital public, ses agents, les assurés sociaux et la sécurité sociale et son principe de 1945 « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », Macron et Lecornu ont fait passer en force grâce au 49-3 leur projet de loi de finances 2026 d'une violence inouïe contre les services publics.

Ce nouveau coup de force anti-démocratique prévoit 20 milliards d'euros de coupe budgétaire supplémentaires qui vont impacter les trois versants de la fonction publique et les agents, les prestations sociales et tous les citoyens. Pour la fonction publique hospitalière, ce sera toujours moins de lits faute de personnel, des services qui disparaissent, des urgences qui saturent. Pour la fonction publique territoriale, l'« effort budgétaire » de 2 milliards d'euros demandé aux collectivités aura une conséquence directe sur les postes, des services municipaux réduits, moins d'entretien, moins de transport, moins d'aide sociale...

**RÉUNION MARDI 10 FÉVRIER À 18 H, SALLE PELLOUTIER (BOURSE DU TRAVAIL) À ANGERS.**

**MEETING INTERNATIONAL**  
**CONTRE LA GUERRE**  
 SAMEDI 20 JUIN 2026, LONDRES  
 CENTRAL HALL WESTMINSTER

**L**e 5 octobre 2025, se tenait à Paris un meeting avec ce slogan « *Pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre* ». L'initiative a été prise par des syndicalistes, des députés, des artistes, des médecins, des militants d'organisations diverses qui représentaient plus de 20 pays.

Ce meeting s'est conclu par un appel de l'anglais John Rees fondateur de « *Stop the war* » à un nouveau meeting à Londres en juin 2026.

Face aux menaces de plus en plus grandes partout en Europe et au-delà, face à des gouvernements qui organisent l'industrie de la défense, qui sacrifient les budgets des services publics pour augmenter celui des armées, il y a urgence à s'organiser pour mettre en échec cette politique guerrière.

Les syndicalistes anglais, membres de la coalition « *Stop the War* », invitent les syndicalistes étrangers, notamment français, à leur meeting contre la guerre du 20 juin à Londres ainsi que tous ceux qui étaient déjà présents à Paris.

L'objectif, mettre en place une coalition internationale contre la guerre.

Dans le département, 80 militants d'horizons divers étaient à Paris.

Comme signataire de l'appel du 5 octobre et bien sûr de celui du 20 juin, je vous propose que nous puissions nous retrouver pour échanger sur la situation, discuter de la préparation du meeting de Londres.

J'invite donc tous les militants d'organisations diverses, tous les syndicalistes, tous ceux qui ont pris part à la préparation du meeting de Paris à se réunir le mardi 10 février à 18 h Salle Pelloutier (bourse du Travail) à Angers.

Catherine Rochard, syndicaliste

de faire reculer le gouvernement sur la liberté de prescription.

C'est la raison pour laquelle, nous avons soutenu la mobilisation des agriculteurs et manifester à leur côté contre la répression et les violences de l'état dont ils ont été victimes.

C'est la raison pour laquelle, nous estimons que la place de Force Ouvrière n'est pas d'être dans une « Conférence sociale » sur le travail et les retraites qui n'est pas un lieu de négociation. Il s'agit bien d'un nouveau « conclave » pour tenter d'associer les organisations syndicales à la remise en cause du coût du travail, de notre retraite par répartition, des régimes spéciaux, du Code des pensions civiles et militaires et de la sécurité sociale de 1945.

Abrogation de la réforme des retraites ! Augmentation des salaires des pensions et des minima sociaux ! Défense des services publics ! Arrêt des licenciements, des fermetures d'usines et pour la nationalisation quand cela est nécessaire pour sauver les emplois ! Abrogation de la LFSS 2026 et défense de la sécurité sociale de 45 ! Non au budget 2026 !

**L'UD appelle ses syndicats à tenir les instances de début d'année, les AG, afin d'informer les salariés sur les mesures inacceptables prévues dans les budgets de guerre et d'austérité du gouvernement Macron et à préparer le combat pour les stopper. Dans le cadre des NAO, elle appelle ses syndicats et ses structures syndicales, dans le privé, à lister avec les salariés les revendications salariales immédiates et organiser le rapport de force pour les faire aboutir. Elle appelle ses syndicats du secteur public à organiser dès maintenant la résistance pour empêcher les fermetures de postes dans les services, les établissements, les administrations, les écoles, les collèges et lycées !**

Pour la fonction publique d'état, c'est la suppression de milliers de postes comme par exemple dans l'éducation nationale avec la suppression de 4000 postes d'enseignants et 3000 postes de surveillants pour la rentrée de septembre 2026.

Au niveau des recettes, les grandes entreprises, les actionnaires, les plus riches, sont une nouvelle fois exemptés de tout effort. Ils vont pouvoir continuer à se gaver sur notre dos, celui des travailleurs et de leur famille...

Les fermetures d'usine et de sites et les licenciements s'accélèrent (Casino, Auchan, la Société Générale, le Crédit Agricole mais aussi Michelin, la SADEL, etc ...) Or, 211 milliards d'aides publiques sont versées sans contrepartie aux entreprises ! De ce point de vue,

l'inaction du gouvernement pour la défense des emplois est totale. N'a-t-il pas choisi la non application d'une loi de nationalisation d'Arcelor Mittal pourtant votée afin de sauver la souveraineté industrielle ?

**Dans cette situation, contre les passages en force anti-démocratiques et la politique destructrice de ce gouvernement, le rôle de Force Ouvrière est d'être aux côtés de tous ceux qui se mobilisent pour faire valoir les revendications comme dans les hôpitaux, notamment à Angers ... mais aussi à Nantes, à Saint-Nazaire, au Mans, à Laval, en Vendée, à Rennes, à Chartres, à Dreux, à l'APHP, ... !**

C'est la raison pour laquelle, nous avons soutenu la grève des médecins généralistes qui a permis

# ACTUALITÉS



## Communiqué de l'Union Départementale FORCE OUVRIÈRE de Maine-et-Loire

à Angers, le 05 Janvier 2026

### Soutien au peuple Vénézuélien !

Ce début d'année 2026 est marqué par le bombardement de la capitale du Venezuela et l'enlèvement du Président Maduro et de sa femme par les forces armées des Etats-Unis.

Fidèle à ses principes de sauvegarde de la paix, l'Union départementale FO dénonce cette violation choquante du droit international et ses conséquences pour les travailleurs Vénézuéliens : l'attaque a fait au moins 80 morts, dont des civils, selon un haut responsable Vénézuélien (source : New York Times).

Donald TRUMP vole ainsi, aux yeux de tous, les plus grandes richesses pétrolières mondiales. Après avoir armer Israël depuis plus de deux ans et permis le premier génocide filmé de l'Histoire, il entend terroriser, faire régner la loi du plus fort, au risque de déclencher une 3<sup>ème</sup> guerre mondiale.

FO 49 est au côté des travailleurs Vénézuéliens dont la souveraineté est bafouée, au côté des travailleurs américains qui manifestent et se lèvent contre cette barbarie, comme elle est au côté des gazaouis et des travailleurs palestiniens de Cisjordanie.

**L'UD invite les syndiqués FO à rejoindre les mobilisations en solidarité avec le peuple Vénézuélien.**

Elle soutient par ailleurs l'initiative des dockers qui appellent à une **journée internationale d'action des ports le 6 février 2026** pour « *exprimer leur refus des conséquences de l'économie de guerre et de toute complicité des travailleurs portuaires dans le transport d'armes et de matériel de guerre.* ».

Elle soutient plus que jamais la coopération des travailleurs pour la paix à l'internationale et les initiatives, manifestations, rassemblements et meetings contre la guerre partout dans le monde.

Elle répondra à l'**invitation des syndicalistes anglais à Londres le 20 juin 2026 pour le meeting organisé par la coalition « Stop the War ».**

L'unité des travailleurs fera la paix du monde !

Pain – Paix – Liberté !

# ACTUALITÉS



## Communiqué de l'Union Départementale FORCE OUVRIÈRE de Maine-et-Loire

à Angers, le 05 Janvier 2026

### Une mobilisation exceptionnelle !

Comme le syndicat **FO** des médecins hospitaliers, **l'Union Départementale FO de Maine-et-Loire, apporte son plein soutien aux médecins généralistes en grève entre le 5 et le 15 janvier 2026.**

Elle appelle les syndiqués **FO** à leur faire connaître ce soutien : **l'avenir du système de santé est l'affaire de tous !**

Quotas d'arrêts maladie, sanctions si non respect des MSO (Mise Sous Objectifs), indépendance des médecins remise en cause... le refus de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2026 adoptée le 16 décembre, à 15 voix d'écart, est légitime.

**FO 49** avait écrit aux 7 députés du département en les appelant à ne pas voter un projet de loi aux **conséquences désastreuses pour tous** : chasse aux assurés en arrêt maladie, remise en cause de l'Affection Longue Durée, l'exclusion de la prime de Noël pour celles et ceux qui n'ont pas d'enfants, suppression de postes à la Sécurité sociale, éloignement des assurés, allocataires et pensionnés de leurs centres de sécurité sociale, gel des salaires des agents, report de la majoration des allocations familiales, augmentation de la taxation des complémentaires santé, exclusion d'étudiants des aides au logement au motif qu'ils sont étrangers, santé à deux vitesses, ...

Aucun bénéfice dans la LFSS 2026 qui entérine l'austérité et le sous-financement chronique de la santé déjà à l'os, la retraite à 64 ans et la destruction de notre Sécurité Sociale !

Stella Dupont, François Gernigon, Laetitia Saint-Paul, Anne-Laure Blin, Denis Masseglia, Nicole Dubré Chirat, Philippe Bolo ont voté pour (247 députés) ou se sont abstenus (90 députés).

**En cela, ils portent une lourde responsabilité.**

Rappelons qu'avant 1995, la Sécurité sociale fonctionnait sans avoir son budget voté par les parlementaires, et elle s'en portait bien !

**FO 49 revendique l'abrogation de La loi de Financement de la Sécurité Sociale 2026 et la fin des exonérations de cotisations patronales qui représentent un vol dans les caisses de 80 milliards : cela règlera le soi-disant « problème de financement » et permettra le bon fonctionnement de notre système de santé !**

**De l'argent pour la Santé et la Sécurité sociale, pas pour la guerre et les rafales !**

Union Départementale cgt-Force Ouvrière du Maine et Loire  
14 Place Louis Imbach 49100 Angers  
02 41 25 49 60 - [udfo49@force-ouvriere.fr](mailto:udfo49@force-ouvriere.fr)

## ■ PORTRAIT

# Mélanie Massé, du Groupement Départementale branche Santé à la CDCA



**M**élanie siège au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) depuis 2024 dans le collège « personnes âgées », un mandat de 3 ans confié par l'Union départementale, alors que notre camarade a travaillé pendant 12 ans sur le terrain comme aide-soignante.

### **Mélanie, peux-tu nous expliquer ce qu'est le CDCA ?**

Au début, avant d'y siéger, je ne savais pas ce que c'était.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie est une instance consultative où se réunissent l'Agence Régionale de

Santé, le conseil départemental, les directions des EHPAD et les directions des établissements pour les personnes handicapées. Son objectif est de réfléchir, participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées.

C'est une instance consultative.

### **Et quel est ton rôle ?**

Avec Fabienne Aumond, qui est ma suppléante dans le 3e collège, celui qui regroupe les professionnels actifs de la santé, nous y allons surtout pour collecter des informations. Cela nous permet d'avoir connaissance des places qui vont ouvrir dans les établissements. Par exemple, 6 places ont été annoncées pour l'institution « Perce Neige ».

Nous pouvons discuter avec l'ARS, avec les autres directions d'établissements. Grâce à cette instance, j'ai eu la bonne surprise de découvrir que nous ne sommes pas les seuls à alerter sur les difficultés et que les directeurs des structures dénoncent aussi le manque de moyens. Lors des instances, nous donnons des avis. Nous ne sommes pas porteurs de projet, ce n'est pas notre rôle en tant que syndicat, mais nous sommes présents pour prendre des informations et surtout questionner. Ensuite nous allons pouvoir trans-

mettre les informations aux professionnels qui sont sur le terrain.

### **Et quelles sont les problématiques ?**

Les budgets sont souvent sous-évalués. Le manque de moyens se traduit par une souffrance des personnels sur le terrain.

En ce moment, il est surtout question de dématérialisation, par exemple pour les dossiers d'admission en maison de retraite. Il y a aussi le projet de développer le maintien à domicile, de développer les accueils temporaires de nuit, mais aujourd'hui les structures ne sont pas adaptées pour cela et manquent de personnel. Les gens n'ont pas conscience du coût du maintien à domicile. Il y a un déficit de kinés, d'infirmières. Parfois, c'est frustrant. On nous communique des chiffres et nous on va pointer les difficultés, mais on ne peut rien négocier.

En 2027, Fabienne Aumond prendra sa retraite et alors si un camarade est intéressé, il peut nous le faire savoir. Il est important d'être disponible pour bien exercer ce mandat. Être régulièrement présente, permet de suivre les dossiers. Et je considère qu'il est important de former, d'accompagner et de transmettre ce que nous avons appris quand le nouveau suppléant prendra le mandat.

## Conseil de la CPAM du Maine-et-Loire

**U**ne motion de soutien à l'hôpital public rejetée par l'alliance MEDEF - CFDT - CFTC - CFE-CGC.

Face aux alertes répétées des salariés et des équipes des urgences à la fin du mois de décembre, les conseillers Force Ouvrière à la CPAM du Maine-et-Loire ont proposé le vote d'une motion de

soutien à l'hôpital public. Cette motion devait être adressée à l'ARS, au ministère de la Santé ainsi qu'à la CNAM.

Le texte visait à alerter officiellement sur la situation critique du CHU d'Angers : saturation des urgences, patients maintenus plusieurs jours sur des brancards, dégradation des conditions de travail et risques accrus pour la

sécurité des soins. Il dénonçait également la fermeture annoncée de lits et la réduction d'effectifs, qui aggravent une situation déjà alarmante.

La motion rappelait que cette crise locale s'inscrit dans un contexte national de restrictions budgétaires imposées par les lois de financement de la Sécurité sociale et par la contrainte

# EN DIRECT DES SYNDICATS

de l'ONDAM hospitalier. Ces choix politiques affaiblissent durablement l'hôpital public et détruisent progressivement les capacités de prise en charge. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 s'inscrit dans cette continuité et constitue l'un des textes les plus destructeurs jamais adoptés, alors même que les besoins de santé de la population ne cessent d'augmenter.

En conclusion, le conseil était appelé à exiger des moyens exceptionnels immédiats, le maintien et la réouverture des lits nécessaires, le renforcement des effectifs soignants et un plan urgent de désaturation des urgences

afin de garantir l'accès aux soins et la sécurité des patients.

Avant même le vote, le MEDEF a annoncé qu'il refuserait de soutenir la motion tant que les références aux lois de financement de la Sécurité sociale et à l'ONDAM ne seraient pas retirées. La CFDT, suivie par la CFTC et la CFE-CGC, a alors emboîté le pas, expliquant que pour être « intéressante », la motion devait recueillir l'unanimité, y compris celle des organisations patronales.

Les conseillers FO ont refusé toute modification visant à vider le texte de sa substance. Ils ont rappelé que Force Ouvrière ne recherche pas une unanimité de façade et ne défend pas les mêmes

intérêts que le patronat. FO considère qu'il est impossible de défendre l'hôpital public sans dénoncer clairement et combattre les politiques qui organisent sa destruction.

Au moment du vote, seule la CGT a soutenu la motion portée par Force Ouvrière.

Ce vote illustre une nouvelle fois l'accompagnement des politiques gouvernementales par certaines organisations syndicales, au détriment du service public hospitalier, des personnels et des assurés sociaux. FO continuera à dénoncer ces choix destructeurs et à défendre une Sécurité sociale solidaire, financée à hauteur des besoins de la population.

## Visite du ministre de l'enseignement supérieur de la recherche à Angers le 09 Janvier

**P**hilippe Baptiste ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, pour qui «Il y a des difficultés dans certains établissements mais ce n'est pas Zola», était en visite à Angers, le vendredi 9 janvier dans le cadre des assises sur le financement des universités.

Des militants de l'interprofessionnel ont accompagné la secrétaire générale de l'UD pour soutenir les personnels, les étudiants et nos camarades de FO ESR mobilisés. A l'instar de leurs instances nationales, ils dénoncent l'organisation d'assises sur le financement des universités quand c'est d'un budget à la hauteur de leurs missions de service public dont ils ont besoin.

Le budget à venir pour l'UA ne permettra pas de combler le déficit et prolongera la dégradation de leurs conditions de travail, de formation et de recherche.

Le PREB (plan de retour à l'équilibre budgétaire) proposé et mis en oeuvre par l'Université d'Angers n'a pas permis de retour à la



normale entre 2025 et 2026. Le budget initial 2026 présentant un déficit de 10 millions et des indicateurs dans le rouge, le rectorat oblige l'université à présenter un nouveau budget en mars sans modifier la dotation de l'UA !

Ainsi, les départs à la retraite sont comblés par des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche pendant 3 ans ou des contractuels pendant 2 ans pour les BIATSS (personnels non enseignants de l'université).

C'est finalement une dégradation des conditions de travail et d'études à l'Université d'Angers

qui est imposée pour les années à venir.

L'intersyndicale de l'Université d'Angers dénonce cette situation et l'austérité budgétaire imposée.

Elle met en garde contre les fausses recettes que constitue par exemple l'«aterisation sur 3 ans » et appelle au retour à un budget et une campagne d'emplois qui respectent l'ensemble des agents et des étudiants.

Elle exige qu'au moins 90 postes de titulaires soient mis au concours en 2026 (10% de ce qui manque par rapport aux dota-

## ACTUALITÉS

# Soutien aux agriculteurs contre les politiques destructrices



**L**'UD est allée soutenir les agriculteurs qui se mobilisaient le 23 décembre dernier.

Une délégation les a rejoint sur le «point de blocage» près de l'Attol pour leur apporter du soutien.

Vous trouverez ci-joint des extraits du communiqué :

«Camarades,  
Notre organisation Force Ouvrière exprime son soutien plein et entier à la mobilisation que vous menez contre les mesures imposant l'abattage systématique des troupeaux dès qu'un cas de dermatose noduleuse contagieuse (DNC) est détecté.

Les faits récents démontrent la gravité de la situation et la légitimité de votre colère :

- des troupeaux entiers sont détruits
- des exploitations familiales sont anéanties
- la répression policière a été d'une violence inacceptable : blindés, tirs de LBD, grenades lacrymogènes et grenades de désencerclement contre des

agriculteurs pacifiques ;

- cette politique s'inscrit dans une orientation plus large ouvrant la voie à une augmentation des importations de viande dans le cadre des accords de libre-échange comme Mercosur.

Ces éléments confirment ce que vous affirmez depuis des semaines : ce n'est pas une politique sanitaire, mais une politique d'éradication de l'élevage français.

Comme vous, nous refusons :

- la destruction de décennies de travail, de sélection et de savoir-faire ;
- la disparition programmée de la filière bovine dans des régions entières ;
- l'asphyxie économique de territoires ruraux déjà fragilisés ;
- la mise en concurrence avec des importations issues de modèles agricoles industriels et dérégulés.

Nous savons que derrière chaque troupeau, il y a des familles, des salariés, des entreprises locales, des transporteurs, des vétérinaires, des commerçants.

C'est toute une économie rurale qui est menacée.

FO condamne fermement l'usage disproportionné de la force contre des travailleurs qui défendent leur outil de travail et leur dignité.

L'UD FO 49 exige :

- l'arrêt immédiat de l'abattage systématique ;
- la mise en place d'un protocole sanitaire fondé sur la science et non sur la destruction ;
- l'élargissement de la vaccination
- l'ouverture de négociations avec les organisations représentatives des éleveurs ;
- la fin des politiques visant à réduire le cheptel français pour satisfaire les logiques de libre-échange.

Comme l'ont déjà fait plusieurs structures FO, nous appelons nos militants, nos sections et nos syndicats :

- à se rendre sur les lieux de mobilisation lorsque cela est possible ;
- à relayer leurs revendications dans les entreprises, les administrations et les assemblées syndicales.

Les agriculteurs nous nourrissent.

Votre combat est aussi le nôtre : celui de la défense du travail, de la dignité et de la souveraineté alimentaire.

Camarades agriculteurs, votre lutte est juste et votre détermination force le respect.

Vous défendez non seulement vos exploitations, mais aussi l'avenir de nos territoires et le droit fondamental de vivre de son travail.

L'Union Départementale Force Ouvrière de Maine-et-Loire restera à vos côtés.»

# EN DIRECT DES SYNDICATS

Le 15 janvier, nous avons été invités à soutenir un rassemblement devant la Préfecture contre la répression des agriculteurs. 52 militants (dont deux paysans du Maine-et-Loire) étaient encore en garde à vue le matin, suite à leur action pacifique au Ministère de l'Agriculture contre l'accord Mercosur, et pour revendiquer de réelles mesures pour la souveraineté alimentaire.

Dans la continuité de notre action, nous leur avons apporté le soutien de l'Union départementale.



## AG des territoriaux de Saumur et Agglo de Saumur

### Dernière ligne droite avant les élections pour les territoriaux du saumurois

C'est déjà en pensant aux futures élections professionnelles de la fonction publique territoriale, que les territoriaux du Saumurois ont donné rendez-vous à leurs sympathisants le vendredi 30 janvier 2025. 2025 a été une année de victoire et les militants sont déjà mobilisés pour obtenir de nouvelles avancées en 2026.

L'année de 2025 s'est achevée sur un bilan plus que satisfaisant. Pour les titres restaurant, le syndicat a obtenu pour tous les agents une augmentation de 1€ au premier janvier 2026 avec une participation, n'ont plus à 50/50 % mais 40/60 %. Cela signifie que les agents ne supportent pas le coût de cette augmentation qui est prise en charge par la municipalité.

En 2026, les négociations continueront afin d'obtenir une nouvelle revalorisation du titre restaurant. L'objectif fixé est d'atteindre progressivement un montant de 8 € par titre, contre 4 € auparavant, avec une augmentation planifiée de 1 € par an. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue des conditions de travail et du pouvoir d'achat des agents territoriaux du Saumurois.

Depuis le 1er juillet 2025, une avancée significative a été réalisée pour les agents des crèches de Saumur. En effet, les 57 agents travaillant dans ces établissements bénéfi-

cient désormais d'une prime mensuelle de 100 € nets. Cette mesure concerne aussi bien les agents titulaires que les agents contractuels, et elle est attribuée au prorata du temps de travail de chacun. Le coût supplémentaire pour la collectivité est évalué à 85 000 €, mais il est financé pour les deux-tiers par la CAF pour une durée de trois ans.

Depuis le 1er janvier 2025, une avancée significative a été mise en place pour les agents de la Ville, du CCAS et de l'agglomération. Ces derniers bénéficient d'un contrat de protection sociale complémentaire en cas d'arrêt maladie avec une prise en charge par l'employeur d'une partie de la cotisation. Cette prise en charge peut atteindre jusqu'à 90 % pour les revenus les plus modestes, et 75 % ou 50 % pour les autres. Il est important de rappeler qu'auparavant, les agents devaient assumer intégralement le coût de leur contrat.

Il est également important de rappeler qu'avant la mise en place de ce contrat, les agents qui ne disposaient pas d'une garantie de maintien de salaire voyaient leur rémunération réduite de moitié, dès lors que leur arrêt maladie excédait trois mois sur une période d'un an. Ce nouveau dispositif permet donc de sécuriser davantage le niveau de vie des agents confrontés à des arrêts maladie prolongés.

De nouvelles mobilisations sont attendues pour 2026. Face à la baisse du pouvoir d'achat, il devient urgent de se mobiliser pour obtenir une revalorisation du RIFSEEP. Les ATSEM sont déjà engagées dans ce mouvement et montrent leur détermination à défendre leurs droits et à obtenir des avancées concrètes. En 2026, nous nous battons pour défendre les agents du foyer logement et nous nous opposons à toute volonté de supprimer la présence d'agents la nuit. Cette présence est essentielle, non seulement pour la sécurité et le bien-être des résidents, mais également pour garantir des conditions de travail dignes et respectueuses pour le personnel concerné.

Enfin, les territoriaux du saumurois resteront attentifs sur les conditions de travail dans plusieurs secteurs, ils accompagneront les agents qui devront intervenir sur la nouvelle salle de spectacle, sur le travail en horaire décalé, sur les dimanches toujours dévalorisés par une indemnité au montant ridicule de 74 centimes de l'heure.

Les avancées obtenues en 2025 montrent la force de l'engagement collectif pour obtenir des améliorations concrètes pour tous. En 2026, les agents territoriaux du Saumurois resteront mobilisés et déterminés à faire entendre leur voix.

# EN DIRECT DES SYNDICATS

## Congrès USM 49



**L**e jeudi 27 novembre dernier, s'est tenu le congrès de l'Union des Syndicats de la Métallurgie du Maine-et-Loire.

Lors de ce congrès, les syndicats de la métallurgie, en plus d'élire leurs instances, ont discuté de la situation générale tant dans la métallurgie que nationalement et internationalement. Cette situation rythmée aujourd'hui par la course à l'armement pour les industries françaises pour certains. Les métallos du 49 ont rappelé que malheureusement, quand on produit des armes, c'est pour s'en servir à plus ou moins long terme. Ils ont rappelé leur attachement à la devise confédérale:

pain, paix, liberté !

Ils ont remonté aux secrétaires fédéraux présents, les problèmes rencontrés dans les boîtes notamment sur l'application de la classification de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie, puisque celle-ci a été laissée à la seule main des patrons, qui ne se sont pas privés pour l'appliquer à minima.

Ils ont aussi réaffirmé leurs revendications en matière d'emploi, de conditions de travail et bien sûr de salaires, les minimas de la nouvelle Convention étant très proches du SMIC (+60€ bruts sur l'année pour le premier niveau).

Il est urgent de revaloriser toute

la grille de rémunération pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés !

Le congrès a finalement mis l'accent sur l'importance de nous développer dans le département, tant en progressant dans les implantations existantes qu'en en créant de nouvelles dans des entreprises que nous avons ciblées. Consciente de l'importance de l'interpro, l'USM 49 s'inscrit pleinement dans le plan AGIR de la Fédération de la métallurgie ainsi que dans la commission de développement de l'Union Départementale.

## Assemblée Générale du Syndicat FO du Césame



**N**os camarades du CESAME ont réuni leur Assemblée Générale le mardi 20 janvier.

L'occasion de revenir sur l'année 2025, mise en place de l'UMPS (Unité de Préparation au Médi-

co-Social), fusion des blanchisseries du CESAME et du CHU mais aussi les négociations locales sur le plan de formation et les LDG.

Le syndicat se porte bien il y a une progression tant sur le nombre d'adhésions que sur le nombre de timbres par carte.

C'est de bonne augure pour les élections de décembre.

# EN DIRECT DES SYNDICATS

## Congrès annuel de la FNEC-FP FO le 30 janvier 2026

**A**près une congrès national à Angers en décembre dernier où nous avons pu percevoir la combativité des camarades pour gagner sur la question des revendications, ce sont 70 adhérents et militants de la FNEC-FP FO qui se sont réunis ce 30 janvier pour le congrès annuel dans une situation où le budget , décidé au 49-3, entérine la suppression de 4000 postes d'enseignants !

La suppression des postes sera plus importante que cette annonce des 4000 postes puisque des postes d'enseignants seront utilisés pour la généralisation des «P.A.S». Le but est de siphonner l'enseignement spécialisé et de le remplacer par du coaching à l'intention des collègues en souffrance. Et ce seront 500 postes d'AESH qui seront créés au lieu des 2000 annoncés.

La question du budget concentre tout. Les interventions au congrès l'ont bien montré.

Le manque d'AESH, le manque de places dans les structures médico-sociales ? « C'est parce qu'il y a trop de notifications » dit la Directrice Académique ! ...

Il est demandé de plus en plus de tâches aux directeurs d'école : ils doivent gérer l'ingérable.

La mobilisation est à l'ordre du jour ! C'est à l'issue d'une rencontre avec la Directrice Académique que les collègues directeurs ont décidé de dire : «ça suffit». Ils ont fait signer une pétition qui compte déjà 100 signatures dans les écoles de Saumur et alentours.

Le syndicat prendra toute sa place dans cette initiative.

Pour les collègues, on apprend que le budget sera attribué sous forme de « moyens supplémentaires » ... mais seulement pour ceux qui seront estampillés « collèges en progrès », c'est-à-dire ceux qui auront une validation de leur plan de progression sur 3 ans. Autant dire que ces « moyens » seront attribués



selon le bon vouloir de l'administration et pour quelques-uns seulement : 23 collèges sur la France entière !

Au niveau des dotations horaires pour les collègues et les lycées... le syndicat a pu obtenir le boycott intersyndical de l'instance jeudi 29 janvier. Il prendra le temps de construire la résistance avec les collègues !

Les personnels administratifs sont à l'os : manque d'effectifs, pas de remplacement possible, augmentation du nombre de dossiers à suivre... les retards sur les paies, sur le versement des primes aux enseignants sont déjà inévitables. Les collègues n'en peuvent plus !

80 % des universités sont en déficit ! Pas de postes, pas de primes, pas de remplacements pour les départs en retraite. Par contre, avec le regroupement de l'université et de l'UCO, on voit que s'il y a des formations non réalisables à la FAC publique, l'offre sera proposée à la FAC privée !

Les étudiants qui n'auront pas de place avec Parcoursup pourront être « récupérés » par l'armée : on va leur proposer de s'engager dans le service militaire volontaire !

Le ministre parle de « destinée commune » entre l'éducation nationale et le ministère des armées. A la Sorbonne, c'est le général Mandon qui devait venir tenir une conférence sur l'importance de se préparer à la guerre ! Un livret « acculturation des jeunes à la défense » est sorti...

Le congrès de la FNEC FP FO 49 a décidé d'une motion votée à l'unanimité.

Non à la militarisation de l'Ecole ! Des moyens pour l'Ecole, pas pour la marche à la guerre !

Le SNUDI (enseignants de la maternelle et du primaire et AESH) a pu tenir son AG, le conseil syndical se renforce. On a abordé la question des élections professionnelles (décembre 2026) : travailler sur un document qui montre les postions de FO défendues dans les instances, mettre en avant le travail mené pour la défense des collègues mais aussi contre les fermetures de classes et pour les demandes d'ouvertures nécessaires. C'est en rejoignant le comité national de défense de l'Ecole publique et en amplifiant le comité départemental de défense de l'Ecole que nous pourrons être efficaces : réunir enseignants, parents et élus sur cette question.

Le SNFOLC 49 (enseignants du collège et du lycée) a pu élire le nouveau bureau et Magali Couvreux a accepté d'être secrétaire départementale du syndicat. Le syndicat est déjà en action depuis plusieurs semaines en ce qui concerne les tournées d'établissements. Un stage sera organisé, et le stage découverte FO est proposé. Attentifs aux conditions de travail difficiles décrites par les collègues, le syndicat est présent. Le syndicat alerte aussi sur le fait que les dotations horaires vont être en diminution encore cette année et que le collège public du centre Saumur n'est toujours pas un collège de secteur.

Nous aiderons les collègues dans leur mobilisation.

**Cathy Gadbin coordinatrice FNEC49**

# ACTUALITÉS

## Grève aux urgences du CHU d'Angers

**L**a situation explosive aux urgences dure depuis plusieurs mois. Ce n'est pas uniquement les épidémies hivernales qui amènent les infirmiers et les aides-soignants de ce service à entrer en grève, mais bien le manque chronique de lits qui ont été supprimés depuis 2018.

Le jeudi 15 janvier 2026, une trentaine de collègues des urgences adultes du CHU d'Angers ont été reçus avec le syndicat FO par la direction suite au préavis de grève.

La direction a tenté d'expliquer qu'elle mettait tout en œuvre, elle est allée jusqu'à faire la promotion du projet Convergence prévu pour... 2029...

Une agente a justement répondu : « c'est 365 jours fois 4 ans. Nous, nous avons besoin des moyens maintenant ! »

Pas question pour la direction d'ouvrir une unité de tension hospitalière ; elle a pourtant les moyens de le faire. Non, elle mise sur la déprogrammation d'opérations et d'hospitalisations. Mais cette solution n'est qu'à très court terme, les agents le savent très bien, et elle impacte encore les patients.

Devant des réponses lunaires de la direction, la grève a débuté le lundi 19 janvier 2026

Les revendications des agents sont claires :

-L'ouverture immédiate de lits d'aval pour permettre 37 hospitalisations/jour

La création d'un poste aide-soignant 7 jours/7 24 heures/24

Le 19 Janvier, de très nombreux agents étaient réunis aux urgences pour le 1er jour d'une grève illimitée déposée par le syndicat Force Ouvrière.

La direction ayant annoncé dans la presse que la situation revenait à la normale...



Les agents avaient peu apprécié cet optimisme mensonger.

Les agents, déterminés, ont décidé d'envahir la direction générale. Ils ont dénoncé auprès du directeur général adjoint des situations de mise en danger des patients, leur refus d'accepter que ces derniers mois, 3 patients soient décédés avant d'avoir pu être pris en charge par un médecin tant les urgences étaient saturées.

La directrice générale a refusé de venir au contact. Pire, il a été demandé à la sécurité de venir en renfort. Une collègue a très justement dit : « Nous, nous n'agressons personne, c'est nous qui nous faisons agresser aux urgences ! ». Première de l'histoire du CHU qui en dit long sur la considération de la direction générale envers le personnel soignant.

Il aura fallu attendre 2 heures pour que la directrice générale daigne apparaître pour expliquer laconiquement qu'elle ne recevrait pas les soignants ce jour, qu'elle avait du travail...

Les collègues à nouveau réunis massivement, votent la poursuite de la grève !

Le jeudi 22 Janvier, les personnels des urgences se sont une nouvelle fois fortement mobilisés en bas du bâtiment de la direction du CHU d'Angers où une délégation avec FO rencontrait la directrice générale.

Ils étaient soutenus par de nombreux collègues : brancardiers, assistantes sociales, médecine interne, maladies infectieuses, soins intensifs de cardiologie, ambulanciers, UPSY ; mais aussi par des camarades de l'interpro : du CESAME, des EHPAD, de la territoriale, du groupe VYV de l'éducation nationale, mais aussi par des usagers.

Après avoir remis la faute sur l'épidémie, l'épisode neigeux, la grève des médecins libéraux, ce que les collègues ont contesté, la directrice a fait une annonce. Elle a décidé d'ouvrir, 10 lits dédiés aux urgences dans une unité disponible.

La direction a ensuite proposé un protocole de sortie de grève provocant, proposant de revoir le planning de ménage des locaux des urgences et de servir des plateaux repas froid au patients ...

Face à cette provocation les agents étaient encore en grève le 03/02/2026.

# ACTUALITÉS



## Lettre ouverte au Préfet de Maine et Loire et aux députés

### La vie de la population n'est pas à sacrifier sur l'autel des économies du budget de guerre d'Emmanuel MACRON !

**L**e manque de moyens dans les établissements de santé étant une question interprofessionnelle, le bureau de l'UD a décidé de s'adresser au préfet et aux députés. Les urgences du CHU d'Angers sont en grève depuis le 19 janvier. Le préfet est le représentant de l'Etat dans le département et les députés sont responsables du passage de la loi de finances de la sécurité sociale puisqu'il n'ont pas voté contre le projet ...

Vous trouverez ci joint le courrier qui leur a été adressé :

«Monsieur le Préfet, nous vous écrivions en décembre 2025 suite à l'alerte du syndicat du CHU : L'Union départementale vous interpelle solennellement et sollicite votre intervention. La santé de la population angevine est en jeu. » Aucune réponse de votre part ne nous est parvenue.

*Mesdames, Messieurs les Députés, nous vous avons tous interpellés également. Aucun d'entre vous n'a daigné répondre à notre lettre ouverte vous exhortant à ne pas voter la LFSS 2026 dont dépend le financement des hôpitaux. Vous vous êtes abstenus ou avez voté pour !*

*Depuis nos « alerte », « courrier » et « lettre ouverte »,*

*3 personnes sont décédées aux urgences du CHU d'ANGERS avant prise en charge, faute d'effectifs !*

*Le silence et l'absence d'interven-*

*tion pour garantir l'accès aux soins de l'autorité publique, l'accompagnement de cette destruction par le vote de l'ensemble des députés, sont pour le moins choquants !*

*Combien de morts faudra-t-il ?*

*Les soignants qui exercent aux urgences informent que sur ces 2 derniers mois, ce sont 3 décès qui sont survenus dans la zone d'accueil où les patients attendent d'être installés dans un box. Ils dénoncent un temps d'attente rallongé lié à l'engorgement des urgences par un manque cruel de lits disponibles pour l'aval. « Ces décès auraient pu être évités ».*

*Des patients notamment de la filière psychiatrique attendent des jours dans les couloirs, dorment dans un patio. Un patient est même resté 14 jours en hospitalisation sous contrainte dans les urgences alors même que le CHU ne dispose ni de l'infrastructure ni des autorisations pour le faire. Personne ne peut accepter ça !*

*Les professionnels des urgences reconduisent la grève pour le bien de la population, la sécurité des soins et les conditions de travail. On leur répond « assignation » et la direction fait appel à la sécurité !?*

*Les soignants le disent et le répètent : il ne s'agit pas d'une situation liée à une épidémie hivernale, un épisode neigeux... C'est toute l'année que les lits manquent. D'ailleurs, le 25 avril dernier déjà,*

*96 soignants des urgences s'adressaient à vous, Monsieur le Préfet, sans aucune réponse de votre part :*

*« Nous assurons la continuité des soins 24 h/24, 7 jours/7. Nous alertons notre direction depuis des mois sur une situation plus que préoccupante. Des patients attendent parfois plus d'une semaine dans les couloirs des urgences qu'une place d'hospitalisation se libère. Les patients sont les premières victimes de cette situation qui n'est acceptable pour personne. »*

*La direction du CHU est contrainte de faire ce qu'elle refusait lors du dépôt du préavis de grève aux urgences : ouvrir 10 lits d'aval le temps de l'épidémie de grippe, preuve que le personnel a raison de se battre pour les lits !*

*Ces 10 lits supplémentaires doivent rester ouverts toute l'année, être renforcés en nombre et armés avec des effectifs pérennes !*

*Le principe de l'enveloppe fermée doit cesser.*

*Les revendications dans la santé doivent être satisfaites d'urgence !*

*La vie de la population n'est pas à sacrifier sur l'autel des économies du budget de guerre d'Emmanuel MACRON !*

*Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,*

*Magali LARDEUX»*

## ACTUALITÉS

# Ville d'Angers : une victoire qui en appelle d'autres !

**L**es conducteurs d'engins de curage (réseau assainissement), élagueurs et bûcherons d'Angers Loire Métropole peuvent compter sur leur syndicat FO Territoriaux.

Après des échanges stériles avec la collectivité, nos Camarades ont déposé un préavis de grève pour que la collectivité se décide enfin à répondre à leurs revendications salariales.

**Les agents de conduite d'engins de curage ont ainsi arraché en fin d'année + 60 € bruts par mois sur l'IFSE (régime indemnitaire) à compter du 1er janvier 2026 avec rétroactivité à compter de février 2025 !**

Les élagueurs et bûcherons également mobilisés n'ont pas obtenu gain de cause à cette étape. Ils étaient de nouveau mobilisés le 09 janvier pour montrer leur détermination à M. Béchu le maire d'Angers.

Celui-ci a peu goûté ce mouvement, ! Plutôt que de répondre aux revendications de ses agents, il a décidé de s'attaquer à notre camarade Xavier Redon, secrétaire du syndicat de la ville d'Angers, d'ALM et du CCAS.

*«La logique de toujours plus de votre syndicat est totalement irresponsable et sans aucune issue, aussi, je ne donnerai pas suite à l'ouverture d'une nouvelle négociation.*

*Vous pensez que les menaces ou le chantage à la grève vous permettront d'obtenir une évolution de ce qui a été négocié et voté : vous ne ferez qu'augmenter le recours au privé.»*

Cette attaque intolérable a donné lieu à une réponse de la CA de l'UD :

*«La Commission administrative de l'Union Départementale FO de Maine-et-Loire, réunie lundi 12 janvier 2026, apporte son soutien plein et entier à la mobilisation des bûcherons et élagueurs/arboristes-grimpeurs d'Angers*

**Loire Métropole. À l'heure où la satisfaction sur les revendications salariales se fait de plus en plus pressante pour tous les salariés, les agents revendentiquent une valorisation de leur régime indemnitaire. Suite à un premier refus de Monsieur le Maire d'Angers, ils usent d'un droit constitutionnel : le droit de grève. Cela ne peut leur être reproché. Cela ne peut être sanctionné.**

**La Commission administrative dénonce le chantage à la privatisation de Monsieur Béchu et l'attaque personnelle contre le Secrétaire du syndicat FO Territoriaux ALM/ Ville d'Angers/CCAS, dans les médias.**

**Un secrétaire de syndicat agit sur mandat des agents qu'il représente. L'attaquer revient à attaquer l'ensemble du syndicat, à mépriser les agents qui le mandatent et à remettre en cause le droit syndical. Quand un préavis de grève est déposé, les revendications doivent pouvoir être discutées, sans mépris, et négociées.»**

## Congrès de la Fédération de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle



**L**e congrès fédéral de la FNEC et ceux de ses syndicats nationaux ont réuni 1000 congressistes à Angers pendant une semaine en décembre dernier.

Si ce congrès a été une réussite, au regard du nombre de parti-

pants et de la qualité des prises de parole et des résolutions, la présence des militants de l'UD FO 49 à la fois en amont du congrès les jours qui ont précédés mais aussi toute la semaine y a contribué.

Les congressistes nous ont fait part de leurs félicitations pour

l'organisation, pour la présence nombreuse des camarades de l'interprofessionnel à tous les postes (sécurité, accueil, bar, tickets de restauration notamment mais aussi pour les trajets qui ont pu se faire pour raccompagner des camarades à la gare...).

Un Congrès national d'une fédération c'est un moment important de la vie des syndicats FO et pour ceux de la FNEC en particulier. Les congressistes qui venaient pour la première fois à un congrès ont été enchantés et motivés, ... renforcés !

**Nous avons besoin de syndicats forts pour résister, revendiquer et reconquérir !**

# ACTUALITÉS



## Communiqué de l'UD FO 49

### Le Medef déclare la guerre à la jeunesse : FO 49 sera à ses côtés !

à Angers, le 02 février 2026

Le journal patronal « Les Échos » nous informe que le Président du Medef a remis un « document interne » sur l'emploi des jeunes aux syndicats qui demande :

- un contrat de travail « à droits progressifs », **pouvant être rompu sans motif pendant les trois premières années.**
- **une rémunération inférieure au SMIC** « pour un public cible sur une durée limitée et, potentiellement par la négociation collective »
- **un allongement de la période d'essai** ciblée sur les jeunes « peu ou pas qualifiés ».
- **la suppression du motif de recours à l'intérim ou au CDD ainsi que du délai de carence entre deux contrats et des plafonds de 18 mois et de deux renouvellements ...**
- **l'assouplissement de la réglementation du travail temporaire pour les jeunes de moins de 30 ans :** l'obligation pour les temps partiels d'être au moins de 24 heures hebdomadaires, sauf accord de branche, pourrait ne pas s'appliquer à eux !

En **2006**, Dominique de Villepin avait déjà essayé : le Contrat Première embauche (**CPE**) devait permettre à l'employeur de rompre dans les deux premières années sans avoir à motiver sa décision. Cela avait conduit à **une mobilisation historique de la jeunesse soutenue par les syndicats. Jacques Chirac avait dû y renoncer bien qu'il ait promulgué la loi.**

Rappelons également que le contrat d'insertion professionnelle (**CIP**) créé par Edouard Balladur **en 1994** pour rémunérer 80 % du SMIC les moins de 26 ans ayant une formation égale, au plus, au BAC ou au Brevet professionnel, avait également dû être **abandonné après un puissant mouvement social emmené par la jeunesse.**

Nous sommes **en 2026**, et, aux côtés de la jeunesse, **FO 49** prendra également toute sa place dans le combat contre ces plans funestes !

Évoquant des enjeux économiques, le Medef, veut une phase de « **diagnostic paritaire** » en commençant par une journée « **entre numéros un** », pour ensuite « **négocier sur certains points** ».

**Pour FO 49, il ne peut pas y avoir de diagnostic partagé avec le MEDEF : ses « revendications » sont diamétralement opposées à celles de la jeunesse !** Notre Union départementale renouvelle son point de vue sur **la Conférence Sociale « Travail Emploi Retraites »** qui n'est pas un lieu de négociation mais une manière pour le gouvernement MACRON et le patronat d'avancer vers la baisse des droits des salariés en se targuant d'un soi-disant « dialogue social ».

**FO n'a rien y faire !**

Corvéable à souhait, sous-payés, licenciable à loisir ... ou envoyés sur le front ?

Les jeunes qui se rendront à France Travail auront-ils le choix entre la grande précarité ou le recrutement par la « Force spéciale défense » à France Travail sous la direction d'un Général censée être créée d'ici le 23 avril 2026 comme l'a annoncé le ministre FARANDOU ?

**Ni chair à patrons, ni chair à canon !**

